

ORIGIN'INFO : PACT'ALIM SALUE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF VOLONTAIRE ET HARMONISÉ

Pact'Alim, porte-parole des PME & ETI de l'alimentation, salue la volonté de la ministre Olivia Grégoire d'engager un mouvement volontaire pour un dispositif unique et partagé d'indication de l'origine des matières premières agricoles à destination des consommateurs.

La charte Origin'Info, à laquelle Pact'Alim a activement contribué au cours de la concertation, propose aux entreprises une démarche qui, dans l'ensemble, a tenu compte de la contribution des PME & ETI. Le dispositif pourra, à l'issue d'un premier temps de mise en œuvre évoluer pour prendre en compte les contraintes opérationnelles que pourront rencontrer les PME & ETI.

L'information du consommateur est au cœur des préoccupations des entreprises membres de Pact'Alim. C'est la raison pour laquelle nous sommes engagés depuis 2020 dans le cadre de l'expérimentation nationale sur l'affichage environnemental sur les produits alimentaires. Plus largement, les initiatives en matière d'information sur l'origine des aliments et de leurs ingrédients se sont largement développées dans les entreprises et les filières depuis les Etats Généraux de l'Alimentation de 2017.

La démarche proposée par la Ministre permet d'aller plus loin en se basant sur l'expérience des parties prenantes et en proposant une signalétique et un cahier des charges harmonisés. La démarche est complémentaire des logos de filières sur l'origine France, elle permet de donner au consommateur une information claire sur les différentes origines des matières premières agricoles, françaises ou étrangères.

Le principal frein à la généralisation de la mise en œuvre de l'étiquetage de l'origine est que celle-ci est souvent complexe et coûteuse, en particulier dans le cas des recettes multi-ingrédients, en faisant un réel défi pour les PME & ETI de l'alimentation.

Pour réussir, ces dernières devront adapter leurs process et leurs systèmes d'information dans un contexte particulièrement complexe : variabilité des approvisionnements liés aux aléas climatiques et au contexte géopolitique, besoins d'investissements pour la transition écologique, faiblesse des marges dégagées par les entreprises et difficultés à répercuter les hausses des coûts....

C'est pourquoi Pact'Alim a plaidé pour une mise en œuvre simple et progressive de la charte Origin'Info. Nous souhaitons également qu'une évaluation du dispositif puisse se tenir après un an de mise en œuvre, afin de mesurer son impact, les difficultés éventuelles rencontrées dans son déploiement mais également les conséquences en matière d'investissements nécessaires pour les entreprises.

A terme, nous appelons à ce que cette harmonisation soit également opérée au niveau européen, pour ne pas faire peser sur les entreprises françaises des contraintes qui ne s'appliqueraient pas à leurs concurrents et pour permettre au consommateur d'avoir l'information quel que soit le pays de fabrication, notamment pour les produits importés.

Enfin, Pact'Alim rappelle qu'en plus de l'origine de la matière première agricole, la mention du lieu de transformation est une information importante que nous invitons à valoriser et prendre en considération. Les PME & ETI implantées en France, contribuent à travers leurs activités et leur savoir-faire, à la vitalité des territoires et à une offre alimentaire de qualité. La transformation en France répond à des exigences sociales, environnementales et sanitaires parmi les plus exigeantes au monde.

Karima Kaci, directrice générale de Pact'Alim : *« Structurer la donnée, la centraliser, sortir des saisies manuelles, produire des données fiabilisées sera le défi à relever. Les technologies modernes (par exemple QR code augmenté) et de demain le permettront. Mais cela nécessite des investissements importants pour les PME et ETI. Elles doivent être accompagnées : leur compétitivité et l'accès à une information augmentée pour les consommateurs en dépendent ».*

A propos de Pact'Alim :

Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation.

Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 57% du chiffre d'affaires (112 milliards) et 64% de l'emploi (286 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques

www.pactalim.fr



Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de Pact'Alim
vous remercient de votre attention.

Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : adocom@adocom.fr